



Duoday : une journée pour l'emploi des personnes handicapées

Trouver un emploi quand on est en situation de handicap n'est pas toujours facile. Le 24 mars, partout en Belgique, des entreprises ouvriront leurs portes à des stagiaires handicapés dans le cadre du Duoday. Et si vous aussi vous participiez ?

Gaëlle Hoogsteyn

Lancé pour la première fois en 2010 en Flandre, Duoday a un objectif simple : créer un lien entre les employeurs, les personnes handicapées et les prestataires de services. Le temps d'une journée ou plus, une entreprise ouvre ses portes à une personne handicapée. Durant le stage, un duo se crée entre le handicapé et un travailleur volontaire.

Organisé conjointement par les agences Phare (Bruxelles FR), AWIPH (Wallonie), GTB/VDAB (Flandre et Bruxelles FL) et WSR (Communauté germanophone), le Duoday a fait bien du chemin depuis sa création. Six ans après la première édition, il est aujourd'hui organisé au niveau national. L'an dernier, plus de 500 entreprises ont pris part au Duoday et accueilli 650 stagiaires. « *Nous nous réjouissons que tant d'entreprises soient convaincues du bien-fondé de la formule Duoday. Nous participerons donc très activement à cette opération en 2016* », commente Marie-Laure Jonet, fondatrice de l'ASBL DiversiCom, partenaire du Duoday.

Une action win-win

« *Même si le stage ne dure que d'un à vingt jours, pour les stagiaires, c'est déjà beaucoup !* », assure Marie-Laure Jonet. « *Grâce au Duoday, ils découvrent un environnement de travail qui les intéresse et les exigences propres à une fonction. C'est aussi une occasion unique de convaincre les employeurs de leurs compétences* », ajoute-t-elle. Suite à ce stage, il n'est pas rare que les stagiaires décrochent un emploi ou entament une formation professionnelle.

Par ailleurs, pour les entreprises, le Duoday permet d'initier une personne en recherche d'emploi aux réalités d'un métier, par une observation ou une participation active aux tâches régulières. C'est aussi l'occasion de (re)découvrir que le handicap n'exclut pas la compétence et la motivation, d'avoir une meilleure idée des capacités des personnes en situation de handicap, de découvrir les organismes de

soutien et les mesures dont elles pourraient bénéficier pour assumer cette part de leur responsabilité sociétale. Des initiatives comme le Duoday, notre société en a besoin. Comme le montrent les taux d'emploi, les personnes handicapées ne bénéficient pas encore d'une réelle « égalité des chances » au niveau professionnel. En Belgique, à peine 35 % des personnes handicapées travaillent contre 70% pour le reste de la population. Pourtant, la situation pourrait être bien meilleure : ainsi, dans certains pays scandinaves, le taux d'emploi de ces personnes dépasse les 70 %.

En pratique

Vous souhaitez participer à ce beau projet ? Inscrivez-vous avant le 20 février sur le site www.duoday.be et lancez un appel en interne. Vous pouvez évidemment créer plusieurs duos au sein de votre entreprise. Les agences organisatrices vous proposeront ensuite des candidats répondant à vos attentes. Convention de stage, frais de déplacement, assurances... tous ces aspects seront pris en charge pour vous. Toute l'équipe du Duoday vous invite dès à présent à bloquer la date du 24 mars dans votre calendrier.

Info : www.duoday.be

Comment DiversiCom peut-il vous aider ?

Partenaire du Duoday, DiversiCom propose aux entreprises un accompagnement sur mesure, depuis la recherche du stagiaire jusqu'à la préparation des collaborateurs en passant par le support administratif. Une liste de candidats stagiaires est disponible sur demande.

Contacts : Marie-Laure Jonet (ml.jonet@diversicom.be) - Eléonore Snoy (e.snoy@diversicom.be).